

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 1^{er} avril 2024

Crues : Point de situation à 14h30 La décrue se poursuit et la vigilance orange crue est reclassée en vigilance jaune

Le Ministre de l'Intérieur et des Outre-mer a annoncé hier soir, à la demande du Président de la République, le lancement de la procédure accélérée de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Elle permettra d'indemniser les sinistrés assurés qui en font la demande. C'est la Préfecture qui se chargera d'identifier les communes sinistrées.

Par ailleurs dès demain matin, à 9h30, une permanence à destination des professionnels et commerçants impactés par les crues sera ouverte à la sous-préfecture de Montmorillon. Suite aux fortes intempéries des deux derniers jours, la Creuse, la Gartempe et la Vienne ont atteint des pics de hauteur exceptionnels liés à une pluviométrie de 100 mm en deux jours, l'équivalent de deux mois de pluie.

La décrue continue et les prévisions météorologiques indiquent des précipitations à la baisse et un retour progressif à la normale.

La rivière Creuse est passée en vigilance rouge depuis samedi, sur le tronçon de la Creuse Bec-des-Deux-Eaux (entre La-Roche-Posay et Port-de-Piles). Vigicrue vient de publier un bulletin pour reclasser ce secteur de orange à jaune. À Leugny où le niveau de la Creuse était à 2 m jeudi, le pic a atteint 7,66 m samedi, et la rivière est désormais redescendue à 3,62 m.

La Gartempe et Vienne sont, quant à elles, redescendues en vigilance verte depuis 10 h aujourd'hui. Ces deux rivières sont également en décrue.

Depuis le début des crues, la cellule de crise en préfecture (COD) suit l'évolution de la situation et coordonne les opérations de secours, en lien avec les services compétents.

Bilan à 14h30 :

- **7 routes encore fermées par le conseil départemental ;**
- **300 habitations touchées et 150 personnes évacuées et relogées ;**

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- **Une trentaine de commerces touchés.**

Mobilisation des services de l'État :

Les forces de secours et sécurité sont mobilisées depuis samedi pour aider la population.

- **Plus de 300 sapeurs-pompiers et gendarmes ont été engagés sur ces deux derniers jours. Des renforts de départements voisins ont été déployés ;**
- **Une centaine de sapeurs-pompiers engagés aujourd'hui, principalement pour des opérations de pompage ;**
- **294 opérations menées par les sapeurs-pompiers (2 sauvetages, mises à l'abri et évacuations, opérations de pompage) ;**
- **Plus de 1000 appels au 18/112 et 82 appels au 17.**

Bilan sur la situation de l'eau potable en Sud Vienne :

Suite aux fortes précipitations de ces deux derniers jours, la qualité de l'eau est altérée pour les communes de La Trimouille, Liglet et Journet. L'eau sur ces communes n'est pas potable.

- Un arrêté de restriction d'usage de l'eau du robinet à titre alimentaire pour ces trois communes a été pris le 30 mars 2024 ;
- La distribution d'eau embouteillée, par Eaux de Vienne en lien avec les municipalités concernées, a été mise en place, ainsi que la mise à disposition, à l'EHPAD de La Trimouille, d'un camion citerne d'eau réquisitionné par la préfecture ;
- Les résultats d'analyse bactériologique des prélèvements seront connus en fin de semaine pour envisager un retour à la normale.

La commune de Saint-Savin est, quant à elle, impactée sur le volet quantitatif de l'eau potable. Suite aux recommandations de l'ARS, et afin de préserver l'accès à l'eau potable, la population est invitée à limiter au maximum sa consommation d'eau potable.

Le Préfet tient à remercier tous les acteurs des services de sécurité et de secours engagés, ainsi que les élus et agents des collectivités locales mobilisées auprès de leurs administrés.

Contact presse

Cabinet du préfet

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand
86000 Poitiers